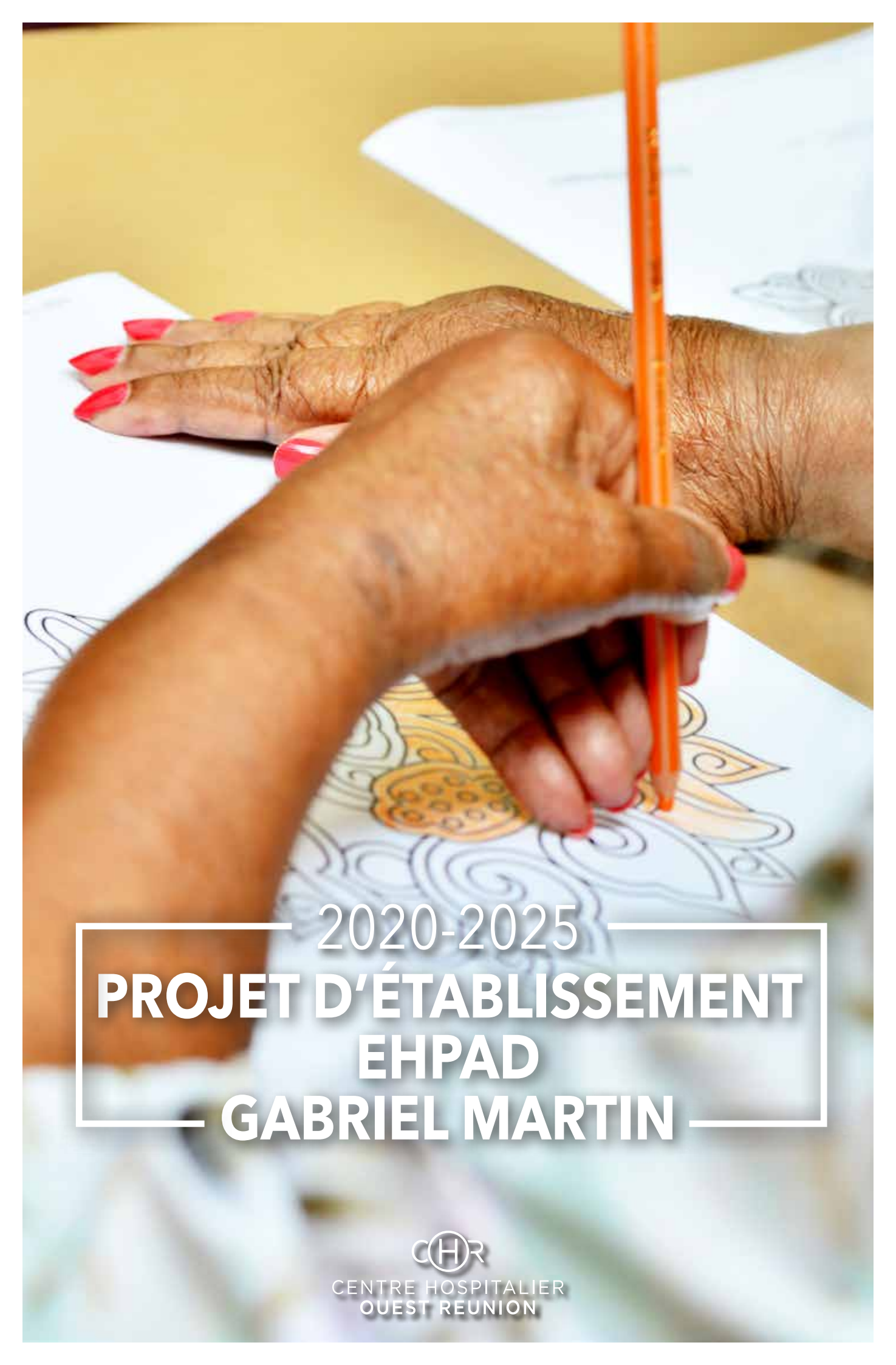




2020-2025

**PROJET D'ÉTABLISSEMENT
EHPAD
GABRIEL MARTIN**



CENTRE HOSPITALIER
OUEST REUNION

BIENVENUE

Soyez les bienvenus dans la lecture de ce projet d'établissement. Que vous soyez à la recherche d'un hébergement pour vous ou un de vos proches, d'un lieu où vous souhaiteriez vous épanouir professionnellement, ou bien tout simplement d'informations, l'EHPAD Gabriel Martin du CHOR vous accueille et vous ouvre ses portes au travers de ce document.

Sachez qu'à travers lui, ce sont ses résidents et son équipe de professionnels qui s'expriment. Ils co-construisent chaque jour le projet que vous lisez actuellement, et ont rivalisé d'originalité pour formaliser cette démarche. Vous souhaitez connaître leur méthodologie ? Alors rendez-vous au premier chapitre.

Le fonctionnement d'un EHPAD est conditionné en partie par son environnement et son histoire. Se projeter dans un lieu est toujours plus facile quand on a l'idée de la trajectoire passée. D'abord hospice communal en 1848, implanté en centre-ville de Saint Paul à la Réunion, l'EHPAD Gabriel Martin du CHOR devient un secteur indépendant de l'hôpital en 1872, et obtient le nom de Maison de retraite aux alentours de 1981. Il connaît une phase « d'humanisation des bâtiments » en 1991-1992, derniers gros travaux jusqu'à la rénovation ciblée de 2019. L'intégration de l'EHPAD, que ce soit au niveau de son fonctionnement interne ou bien de son contexte social et environnemental, vous est présentée dans le deuxième chapitre.

En 2019, l'hôpital déménage sur le site du Grand Pourpier pour devenir le CHOR (Centre Hospitalier Ouest Réunion). Dans ce contexte, l'EHPAD évolue : l'équipe managériale est renforcée et une vague de rénovation est entamée, pour garantir un fonctionnement optimum et offrir la meilleure qualité de vie possible à ses résidents. Ses spécificités dans la personnalisation de l'accompagnement, ainsi que l'évolution de ses prestations et offre de soins vous sont présentées dans le chapitre trois.

Ouvert sur l'avenir, l'EHPAD Gabriel Martin du CHOR poursuit sa réflexion pour satisfaire les besoins de la population de l'ouest réunionnais. Il est ainsi envisagé la création d'un nouvel EHPAD alliant, comme le CHOR, modernité et qualité de l'accompagnement et des soins. Le renforcement des partenariats, comme le besoin croissant de l'accompagnement des personnes âgées en situation de handicap ou de dépendance, sont autant d'enjeux pour la construction du futur établissement. Mener dès aujourd'hui cette réflexion permet d'entrer dans un processus adaptatif et d'accompagnement. L'ensemble des actions permettant de poursuivre notre dynamique qualité et d'écrire cet avenir vous est présenté dans le quatrième et dernier chapitre.

C'est donc avec la fierté du « Nou la fé » que l'EHPAD Gabriel Martin du CHOR vous souhaite une plaisante, captivante lecture de son projet d'établissement.

Toute l'équipe de l'EHPAD Gabriel Martin

Nou lé la pou zot, pou ed toute bann rezidan

SOMMAIRE

L'EHPAD GABRIEL MARTIN ÉCRIT SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT	5
LA MÉTHODOLOGIE	P 5
PREMIÈRE PHASE : LE RECUEIL DE DONNÉES	P 5
DEUXIÈME PHASE : ANALYSE DES PROBLÉMATIQUES ET DÉFINITION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	P 6
TROISIÈME PHASE : RETOUR VERS LES ÉQUIPES, COMPLÉMENT ET VALIDATION	P 6

L'EHPAD ŒUVRE POUR LA QUALITÉ DE VIE DES RÉSIDENTS	15
L'EHPAD PERSONNALISÉ	P 15
LA PRÉADMISSION ET L'ACCUEIL	P 15
LE PROJET DE VIE	P 17
LE PROJET DE SOINS	P 19
LES SOINS DE NUIT	P 22
L'EHPAD ORGANISE DES ACTIVITÉS VARIÉES (PROJET D'ANIMATION)	P 24
UN ACCUEIL EN PÔLE D'ACTIVITÉS ET DE SOINS ADAPTÉS (PASA)	P 27
LA COHÉRENCE DES PRESTATIONS D'HÔTELLERIE	P 29

L'EHPAD S'INTÈGRE	8
L'INTÉGRATION PHYSIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	P 08
L'INTÉGRATION INSTITUTIONNELLE ET LE PILOTAGE	P 10

L'EHPAD ÉCRIT SON AVENIR	31
LES PREMIERS SIGNES D'ÉVOLUTION	P 31
LE PLAN D'ACTIONS	P 31







L'EHPAD GABRIEL MARTIN ÉCRIT SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement est un grand chantier par sa vocation ambitieuse de définir à la fois le fonctionnement, les objectifs, les méthodes et la qualité des prestations d'un EHPAD.

Le succès d'un projet d'établissement repose sur ses acteurs et ses usagers. Fixer un cap, accompagner l'équipage et naviguer vers la destination est une démarche qui s'organise.

« Quand tu veux construire un bateau, ne commence pas par rassembler du bois, couper des planches et distribuer du travail, mais réveille au sein des hommes le désir de la mer grande et belle. » Antoine de Saint-Exupéry.

LA MÉTHODOLOGIE

Une charte de projet est rédigée et signée. Un coordonnateur est nommé

pour piloter la construction du projet sur une durée d'un an. L'objectif est de formaliser ce présent document et la poursuite des groupes de travail pour la mise en œuvre du plan d'actions.

L'EHPAD Gabriel Martin a choisi de regrouper les décisions stratégiques et le groupe de travail opérationnel dans un Comité Stratégique Opérationnel (CSOPE) qui se réunit tous les 15 jours. Ainsi, niveau décisionnel et travail de terrain sont en constante interactions. Un comité de pilotage, avec un représentant de chaque professionnel, est mis en place pour valider les décisions, transmettre les informations, et conseiller les membres du CSOPE sur leurs spécialités et besoins spécifiques. Le coordonnateur tisse les liens entre les commissions, organise les échanges et met en forme les outils nécessaires à la démarche. Il est le garant de



la qualité du projet d'établissement et du respect des délais. Des réunions

d'information du personnel sont organisées, la construction du projet peut commencer.

1 PREMIÈRE PHASE : LE RECUEIL DE DONNÉES

Construire un projet solide suppose de bonnes fondations. Recueillir ce qui fonctionne, ce qui est à améliorer ou encore les aspirations de chacun est un préalable à toute projection d'avenir.

Comment procéder ? Faire appel à la richesse des acteurs de terrain au sein de groupes de travail n'est pas toujours aisé du fait des plannings comme du mode d'expression. Une autre option est possible : le jeu ! Quel meilleur outil pour stimuler l'imagination et créer un lien d'équipe ? Ludique, il facilite l'expression et le partage, tout en donnant un cadre (les règles du jeu). L'EHPAD Gabriel Martin a donc créé l'outil novateur qui lui était nécessaire : « EHPADOPOLY » Penser le projet d'établissement en s'amusant.

Cela représente 20 parties avec les professionnels (de jour comme de nuit) et les résidents volontaires, 119 participations, 6 sachets de bonbons, pas moins de 139 thèmes abordés et plus de 300 idées relevées, et de nombreux décibels de débats, de rires et d'émotions.



Une boîte à idées anonyme, un questionnaire famille, une possibilité de complément sur le support du recueil de données et la disponibilité du coordonnateur sont autant de possibilités données aux agents de participer en dehors des sessions de jeux.



2 DEUXIÈME PHASE : ANALYSE DES PROBLÉMATIQUES ET DÉFINITION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.

L'ensemble de ces données a ensuite été utilisé par le CSOPE pour mettre en évidence des problématiques de fond. Celles-ci ont été analysées deux mois durant avec les outils qualité (diagramme de cause à effet, les cinq pourquoi, priorisation avec la loi de Pareto, débat lors des séances) pour donner naissance aux 3 grands axes stratégiques et 8 objectifs opérationnels du plan d'actions¹.

3 TROISIÈME PHASE : RETOUR VERS LES ÉQUIPES, COMPLÉMENT ET VALIDATION

Le retour de ce plan d'actions à l'équipe ne pouvait pas être moins ludique que le premier recueil de données. C'est donc autour d'une autre activité créée et nommée « speed acting » que les agents sont invités à le compléter. Chaque petit groupe dispose de sept minutes pour inscrire un maximum de propositions (VERBE + complément) pour mener son bateau vers un des 8 objectifs du plan d'actions (ci-joint une illustration pour l'objectif 1- 4). Ce travail s'est réalisé en 6 sessions avec 46 participations, et a permis d'ajouter de nouvelles idées.

¹ Axes détaillés dans le chapitre 4 : L'EHPAD écrit son avenir.

La validation de la démarche et du plan d'actions se fait en comité de pilotage, au conseil de vie sociale (représentants des résidents et familles) et à la commission gériatrique (médecins et prestataires paramédicaux). Le présent document est ensuite rédigé par le CSOPE (chaque membre sur sa compétence) puis relu et harmonisé dans son style d'écriture. Après une remise en beauté par les services compétents, il est validé par les différentes instances du CHOR, puis publié, dévoré par ses lecteurs, et surtout mis en œuvre au travers de son plan d'actions.

Chaque action du plan est pilotée par un professionnel au sein d'un groupe, selon un calendrier défini en comité de pilotage².

Vous connaissez maintenant dans les grandes lignes la méthodologie adoptée par l'EHPAD Gabriel Martin pour son projet d'établissement. Laissez-le maintenant vous présenter sa richesse structurelle, son « architecture interne », au travers de son intégration dans différents contextes (légal, organisationnel, environnemental...).

² Les actions détaillées ne figurent pas dans ce document, car elles vivent au sein des groupes et sont en constante évolution.



L'EHPAD S'INTÈGRE

L'INTÉGRATION PHYSIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

L'EHPAD : une grande maison avec des services intégrés

L'EHPAD Gabriel Martin du CHOR est un bâtiment de 2030 m² composé de 42 chambres (23 chambres simples et 19 chambres doubles). Il dispose également d'espaces de vie collective tels que salle de restauration, salons, espace extérieur type varangue.

Pour les soins, les résidents bénéficient de salles spécifiques destinées aux soins infirmiers, à la kinésithérapie et également aux consultations médicales pour rencontrer leur médecin traitant.

Un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés dit « PASA » (présentation détaillée dans le chapitre 3) ouvre ses portes en 2020. Il s'agit d'un bâtiment type « maisonnée » créé pour accueillir 14 personnes âgées dont, principalement les résidents de l'EHPAD Gabriel Martin du CHOR.

Ce sont au total 60 personnes âgées de plus de 60 ans qui vivent à l'EHPAD GM car elles ne souhaitent et/ou ne peuvent plus rester dans leur domicile. L'EHPAD est donc avant tout un lieu de vie, un nouveau domicile que les personnes intègrent.



Les professionnels au service des résidents

Pour accompagner au quotidien les résidents dans leur lieu de vie, une équipe pluridisciplinaire de 37 professionnels se mobilise. Ce sont au total :

Métiers	Combien ?
Infirmier(e)s (dont une infirmière coordinatrice)	8
Aide-soignant(e)s	18
Agents des services hospitalier(s) (+ 0,5 ETP congrégationiste)	5
Médecin coordonnateur	0,5
Psychomotricien	0,5
Psychologue	0,5
Animatrice	1
Cadre	1
Secrétaire	1

A cette équipe de professionnels de l'EHPAD, s'ajoutent des professionnels venant de la ville ou de l'hôpital pour participer à l'accompagnement des résidents et répondre à leurs besoins.

Interviennent à l'EHPAD Gabriel Martin du CHOR : des médecins libéraux, 2 kinésithérapeutes, 1 podologue, 1 diététicienne, 1 coiffeuse.

Les résidents peuvent également compter sur tout un ensemble de partenaires extérieurs avec lesquels l'EHPAD Gabriel Martin collaborent : l'équipe mobile de gériatrie-psychiatrie, l'équipe mobile de gériatrie, l'équipe mobile de soins palliatifs, les HAD (hospitalisations à domicile), le CHOR, la MAIA.

L'EHPAD : ouvert sur l'extérieur

Intégrer l'EHPAD n'est pas se couper de la vie en société. Il y a en effet des allers



et venues entre l'intérieur et l'extérieur de l'EHPAD.

En effet, comme précisé plus haut, de nombreux professionnels de santé concourent à l'accompagnement proposé aux résidents, et ils ne sont pas les seuls.

La situation géographique de l'EHPAD en plein cœur de la ville de Saint Paul favorise l'ouverture sur l'extérieur et l'intégration sociale de la structure.

De nombreux partenariats renforcent et dynamisent la vie sociale au sein de la structure. Des collaborations étroites sont liées avec :

- La Mairie, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- Le département,
- L'Agence Régionale de Santé (ARS)
- Les magasins de la commune : achats divers, cadeaux de Noël...
- Des associations et bénévoles : Rotary club, Rotary club féminin Inner Wheel, l'association Joie et Détente.
- Des écoles du quartier

Ce fonctionnement en réseau permet de décroquer l'EHPAD et de proposer des activités riches et variées (détail dans le chapitre 3 : projet d'animation). Comme nous venons de le voir, non seulement la vie à l'EHPAD n'est pas coupée de la société extérieure, mais l'EHPAD fait également société au sein de ses murs. En effet, les résidents ont le droit à la parole ainsi que leur famille.

L'EHPAD : le respect des droits et de la parole des résidents

L'instance phare du respect des droits et de la parole des résidents est le Conseil de vie sociale. Il a été défini par la loi du 2 mars 2002 à l'article L311-6 du code de l'action sociale et des familles.

Instance élue par les résidents et les familles, le Conseil de vie sociale est composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement. A l'EHPAD Gabriel Martin, il est présidé par un résident et se réunit au moins 3 fois par an.

A l'EHPAD Gabriel Martin, cette instance est active et joue pleinement son rôle en donnant la possibilité aux résidents et aux familles de s'exprimer sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie, mais également en veillant au respect des droits des résidents. En effet, le Conseil de la vie sociale est invité à se prononcer sur les documents réglementaires de garantie des droits des résidents et des familles.

La loi du 2 janvier 2002 inscrite dans le Code d'action sociale et des familles précise les droits fondamentaux des résidents en EHPAD, ainsi dignité, vie privée, information, soins adaptés, libre choix, confidentialité, tous les droits et libertés individuelles de la personne âgée sont garantis par la loi.



Pour assurer le respect de ces droits, la loi précise que les établissements ont l'obligation de remettre au futur résident ou à son représentant légal un livret d'accueil. Celui-ci doit être accompagné du contrat de séjour (nature de l'accompagnement, des prestations proposées et de leur prix), du règlement de fonctionnement (définition des droits et obligations du résident et de sa famille) de l'établissement, ainsi que de la charte des droits et libertés de la personne accueillie.

Est également abordé dans le contrat de séjour les questions de confidentialité des données et de droit à l'image.

L'EHPAD sécurise le partage et l'accès aux données sur les résidents

L'EHPAD Gabriel Martin partage des données concernant les résidents afin de gagner en efficacité dans l'accompagnement médico-soignant proposé. Le dossier du résident informatisé est le lieu de recueil et de conservation des informations administratives, médicales et paramédicales, formalisées et actuali-

sées, enregistrées pour toute personne accueillie à l'EHPAD Gabriel Martin. L'établissement assure la traçabilité de toutes les actions effectuées via un logiciel dédié pour le secteur médico-social. Cet outil assure la communication, la coordination et l'information entre les acteurs de soins et les résidents dans le respect de la confidentialité des données. La composition du dossier du résident est réglementée notamment par l'article R 1112-2 du Code de Santé Publique.

Pour assurer ses missions, L'EHPAD GM ne fonctionne pas seul. Laissez-vous guider et découvrez



son mode de gouvernance au travers de son intégration institutionnelle et de son pilotage.

L'INTÉGRATION INSTITUTIONNELLE ET LE PILOTAGE

L'EHPAD Gabriel Martin est rattaché au Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR). Cette situation impacte le pilotage de la structure et tout son modèle de gouvernance.

L'EHPAD : une intégration au pôle médecine de l'hôpital

L'EHPAD GM fait partie intégrante du pôle médecine de l'hôpital. Cette organisation fonctionnelle lui permet :

- de tisser des liens privilégiés avec les services de l'hôpital de la filière gériatrique au bénéfice du parcours de soins des résidents : court séjour gériatrique, équipe mobile de gériatrie, consultations mémoire, hôpital de jour gériatrique...
- de bénéficier des éléments de cadrage du projet de soins du CHOR ainsi que des expertises des professionnels qui le mettent en œuvre.

Peuvent être cités en exemple sans être exhaustif les thématiques autour de :

- la sécurisation du circuit du médicament avec le soutien des pharmaciens de l'hôpital
- la promotion des règles d'hygiène et du risque infectieux avec l'accompagnement de l'équipe opérationnelle d'hygiène
- la prise en charge nutritionnelle avec l'intervention d'une diététicienne du CHOR
- l'organisation de l'accueil et de la formation des nouveaux professionnels paramédicaux

L'EHPAD GM bénéficie également de l'accompagnement des directions fonctionnelles en matière de pilotage administratif et financier.

L'EHPAD : bénéficie du soutien de toutes les fonctions supports de l'hôpital

L'EHPAD GM est géré par les directions fonctionnelles du CHOR : direction des affaires financières, directions des ressources humaines, direction qualité et gestion des risques, direction des



travaux, direction des systèmes d'information et direction de la logistique et des achats.

Cette modalité d'administration permet à la structure de bénéficier de procédures et d'organisations conformes aux obligations réglementaires. Elle permet également d'apporter aux équipes de l'EHPAD des soutiens de professionnels spécialisés dans leur domaine, gage de qualité.

Citons quelques exemples :

- En matière de gestion financière, l'équipe de la direction des affaires financières suit le budget annexe spécifique.

- En matière de gestion des ressources humaines, l'équipe de la direction des ressources humaines accompagne les professionnels de l'EHPAD au même titre que les professionnels de l'hôpital. Les agents de l'EHPAD sont ainsi bénéficiaires de la politique sociale de l'hôpital en matière de : règles du temps de travail, de plan de titularisation, d'accès à la formation continue et promotions professionnelles, de politique d'évaluation des compétences, de prévention des risques professionnels, de mobilité...





→ Ce rattachement n'a pas empêché l'EHPAD GM de s'engager dans une démarche régionale spécifique au secteur médico-social d'amélioration de la qualité de vie au travail.

- En matière de gestion des risques et politique qualité, l'équipe de la direction qualité et droits des usagers accompagne la structure.

Peuvent être cités en exemple :

- l'intervention d'un chargé de mission qualité du secteur médico-social pour les démarches d'évaluation interne, externe, plan bleu et de manière générale pour le champ des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM¹,
- le recueil et l'accompagnement au traitement des événements indésirables,
- la politique de gestion documentaire avec un outil institutionnel informatisé intitulé GEDEON²

¹ ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

² GEDEON : Gestion documentaire des établissements de l'ouest novateur.

En matière de travaux et d'entretien, les services d'entretien assurent l'entretien, la maintenance et la rénovation des bâtiments ; l'équipe travaux quant à elle pilote les projets de travaux.

Peuvent être cités en exemple :

- l'installation des climatiseurs dans toutes les chambres des résidents
- la création du PASA
- En matière de système d'information, l'équipe de la direction de système d'information est en charge du fonctionnement informatique et téléphonique de la structure.
- En matière de logistique et d'achats, les équipes veillent au bon approvisionnement du linge de maison (draps, linge de maison...) ainsi que des divers achats de matériel nécessaire à l'accompagnement des résidents.

L'EHPAD GM bénéficie donc du soutien de nombreux professionnels à l'extérieur de l'établissement pour fonctionner et assurer sa mission auprès des résidents accueillis.



Les professionnels qui travaillent à l'intérieur de l'EHPAD sont informés des différentes actions mises en œuvre par ces équipes hors les murs selon des modalités de communication organisées.

L'EHPAD : une communication multimodale

L'EHPAD GM organise sa communication interne et externe. Des tableaux d'affichages sont présents dans le hall d'accueil. Les informations concernent le programme d'animation, les alertes de l'ARS, les recommandations (exemple campagne de vaccination, prévention de la dengue), les informations institutionnelles (calendrier des instances du CHOR, procès-verbaux de réunions, notes d'information diverses...).

Au niveau du suivi des résidents, l'ensemble des informations est informatisé. Chaque professionnel de la structure

a accès au logiciel dédié et possède une session qui lui est propre.

La communication orale n'est pas oubliée. Les temps de transmissions sont organisés 3 fois par jour : à 6 heures entre l'équipe de nuit et l'équipe du matin, à 13 heures entre l'équipe du matin et celle d'après-midi et enfin à 20 heures entre l'équipe d'après-midi et l'équipe de nuit.

Enfin, pour assurer l'accès rapide aux informations du jour, un registre est mis en place pour informer d'événements particuliers : absence d'un collaborateur, présence du maître-chien, modification du menu, modification de planning, réunions à venir...

Maintenant que vous connaissez un peu plus l'EHPAD GM cher lecteur, vous devez vous demander ce qu'il met en œuvre pour accueillir et accompagner les résidents.

L'EHPAD ŒUVRE POUR LA QUALITÉ DE VIE DES RÉSIDENTS

L'EHPAD PERSONNALISÉ : LA PRÉADMISSION ET L'ACCUEIL

NOU LÉ LA POU ZOT, POU ED TOUTE BANN REZIDAN

L'entrée en EHPAD est un moment sensible. Elle s'accompagne d'un travail de deuil de l'ancien domicile, de la vie passée en plus des deuils inhérents à la vieillesse.

Le jour de l'arrivée est un moment important de la vie de la personne, un changement, une réorganisation qui peut provoquer de l'anxiété. Cette étape s'accompagne parfois d'un état de vulnérabilité par le risque majeur de perte d'identité de la personne âgée face à de multiples inconnus (lieu, cadre de vie, expérience sensorielles, personnes).

Par ailleurs, l'entrée à l'EHPAD est aussi l'occasion d'ouvrir de nouvelles possibilités et perspectives, en cela elle ouvre un espace de création.

L'EHPAD a à cœur d'accompagner ce processus que traverse la personne âgée et son entourage afin de favoriser son intégration et de prévenir l'apparition ou l'aggravation de troubles.

L'ensemble des professionnels est sensibilisé à cette phase d'accueil et développe une vigilance et une attitude bienveillante. Un climat rassurant, contenant et de confiance est initié par une préadmission personnalisée.

La préadmission personnalisée :

Suite à la réception de la demande d'admission (téléchargeable ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17461>) la démarche de préadmission est initiée. La première prise de contact est réalisée sur le lieu de vie de la personne par l'infirmière coordinatrice, la psychologue et le cadre de santé. Cette visite permet d'établir un lien de confiance dans un contexte favorable et de s'informer sur ses habitudes de vie, son niveau d'autonomie, son projet de vie et ses personnes ressources. Son consentement est recherché.

Ces éléments recueillis sont présentés en commission de préadmission en présence du Médecin coordonnateur, puis en réunion d'équipe une fois la décision d'admission prise. Une demi-journée d'intégration est ensuite organisée avec la famille ou le représentant du futur résident et l'équipe. Lors de cette demi-journée, une consultation avec le médecin coordonnateur est prévue. Le futur résident rencontre l'équipe et découvre sa future chambre et l'environnement dans lequel il se prépare à vivre. Il prend le repas de midi avec les autres résidents de l'EHPAD et peut participer à une activité avec l'animatrice. Un second bilan est organisé et l'entrée est ensuite fixée au plus près de la demi-journée d'intégration.

Les spécificités de l'accueil à l'EHPAD

Gabriel Martin :

Le jour de son arrivée, la personne est accueillie par son référent, qu'elle aura déjà rencontré lors de la journée d'intégration. Le référent est une personne ressource, il développe une attention particulière et une qualité de relation. Le référent accompagne la personne et son entourage vers la chambre, leur propose une aide pour le rangement des effets personnels. Il donne des informations claires sur l'organisation de l'établissement. En fonction des souhaits de la personne, le repas en salle de restauration est proposé avec l'attribution d'une place et une présentation aux autres résidents.

Lors de cette journée, un cadeau est offert en guise de bienvenue.

L'animatrice organise un temps de rencontre pour donner des repères sur le programme d'animation et favorise les temps de présentation avec les autres résidents.

L'accès progressif aux lieux de collectivité est proposé. Les documents remis sont le contrat de séjour ainsi que le règlement intérieur.

Les jours suivant l'entrée, une visite médicale est organisée.

Démarre alors une période d'observation pour repérer d'éventuelles difficultés. Chaque événement est tracé dans le dossier informatisé et discuté lors des transmissions quotidiennes en équipe pluridisciplinaire. Le repérage et l'analyse immédiate de la situation sont essentiels à une adaptation rapide de l'accompagnement.

En fonction du repérage du besoin d'étayage et de soutien psychologique du résident et de ses proches, des entretiens psychologiques sont proposés.

Les objectifs visés au moment de l'accueil sont :

- Favoriser l'intégration et le sentiment de sécurité
- Faciliter la familiarisation (ou appropriation) avec le nouvel environnement et accompagner la création de repères en respectant les rythmes de la personne
- Encourager et soutenir l'expression des ressentis de la personne accueillie
- Faciliter la rencontre avec les professionnels, les autres résidents : la création de liens, l'étape de présentation
- Soutenir le développement d'une relation privilégiée avec le référent, repère stable et personne-ressource
- Considérer et accompagner les répercussions sur l'ensemble de la dynamique familiale, donner aux membres de la famille l'occasion d'exprimer leurs sentiments à l'égard de l'institution et permettre l'expression des conflits
- Encourager les proches à visiter les résidents et maintenir les liens familiaux

Dans la continuité de la posture d'accueil et de reconnaissance de la singularité de la personne accueillie, l'EHPAD développe une démarche de personnalisation du projet de vie. Il s'agit de faire en sorte que la personne se sente écoutée, respectée et puisse se sentir comme chez elle.

LE PROJET DE VIE

La vie en institution soulève la question de la satisfaction des besoins personnels et l'organisation de réponses adaptées dans une dynamique collective. L'EHPAD Gabriel Martin développe une approche centrée sur la personne en personnalisant son accompagnement.



L'établissement accorde une vigilance toute particulière à l'élaboration participative et la mise en œuvre du projet de vie du résident. Ce projet personnalisé s'inscrit dans la dynamique de la qualité de vie avec le maintien de l'identité personnelle et de l'autonomie.

LE CADRE LÉGAL

Le cadre légal : Le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007 institue le projet personnalisé comme « une démarche participative et collective qui éclaire et soutient l'autonomie sociale, physique et psychique ».

La Charte des droits et libertés à l'art 4, 2003 précise : « Le droit à la participation directe ou avec l'aide de son représentant légal, à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne est garanti. ».

Inscrit dans les recommandations de l'ANESM : « Les attentes de la personne et le projet personnalisé », 2008 et « Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement », 2009.

Particularités de la démarche :

- Elle commence dès la pré-admission avec une évaluation du contexte social et affectif, ainsi que des besoins d'accompagnement.

- Sa valeur éthique repose sur la manière dont il est co-construit avec la personne
- dans un processus dynamique de mises à jour.
- Elle est inscrite et valorisée dans le contrat de séjour.

Objectifs du projet personnalisé :

Les objectifs du projet personnalisé sont de : promouvoir la continuité de la vie des personnes, leur bientraitance et le respect de leur identité, de leurs attentes et de leurs capacités.

L'élaboration du projet de vie comprend 5 phases : la préparation, la formalisation, la contractualisation, la mise en œuvre et la réactualisation.

La préparation : phase de découverte de la personne et de recueil de données, des attentes et des besoins.

En plus des éléments recueillis lors de la préadmission, un temps d'observation est mis en œuvre dès l'arrivée du résident.

Le référent organise des temps d'entretien avec le résident et son entourage en précisant les objectifs du projet personnalisé. Le résident a le droit de refuser d'élaborer le projet. Si le résident accepte de participer, le référent dispose d'un questionnaire facilitant le

recueil des informations. Par sa qualité d'écoute, il favorise l'expression. Il respecte le rythme du résident et son éventuel refus de partager certains éléments de son histoire personnelle. Il veille à privilégier la qualité de la relation et non l'exhaustivité du recueil. Il s'ajuste et s'il l'estime opportun, il peut proposer au résident de renseigner la fiche de la personne de confiance ainsi que la fiche des directives anticipées. En fonction de la sévérité des troubles cognitifs et des capacités de communication de la personne, le référent peut recueillir les éléments auprès de la famille.

Dans le recueil de données sont repérés des éléments du parcours de vie du résident : vie affective, professionnelle, environnement familial ; besoins, attentes, habitudes, centres d'intérêt, spécificités culturelles, vie spirituelle et croyances, gestion de l'argent.

Une fois le recueil de données personnelles effectué, le référent écoute les demandes du résident et de son entourage et à défaut identifie et propose des objectifs adaptés. Les objectifs sont construits au regard des capacités et des centres d'intérêt du résident. Ils concernent les aides spécifiques, la satisfaction des goûts personnels, les activités collectives, la personnalisation de l'espace privé, la vie affective, sexuelle, relationnelle et sociale.

Le référent peut solliciter l'aide de la psychologue, de l'animatrice dans cette phase d'élaboration.

La formalisation : phase d'écriture des objectifs et des moyens de mise en œuvre sur la base des besoins et attentes exprimés par la personne et ceux identifiés par l'équipe.

Une fois la phase de préparation terminée, une réunion d'équipe est organisée donnant lieu à une réflexion collective, interdisciplinaire en vue d'une approche

globale de la personne. Le recueil peut lors de cette réunion s'enrichir des observations de l'équipe. Les objectifs définis sont évalués en fonction de leurs caractéristiques : spécifiques, mesurables, avantageux, réalistes et définis dans le temps. C'est l'occasion de formaliser les moyens nécessaires pour les atteindre et de coordonner l'intervention des professionnels.

La contractualisation

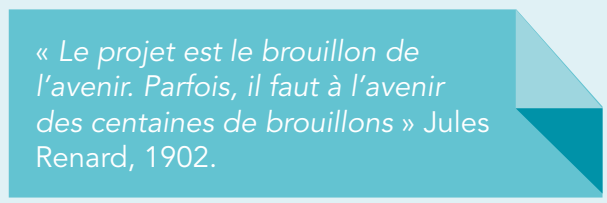
Une fois le document validé en équipe, lors d'un entretien avec le médecin coordonnateur, le projet personnalisé est signé par le résident ou son représentant légal et son entourage et par le représentant de l'établissement. L'ensemble de l'équipe peut le consulter dans le dossier informatisé du résident.

La mise en œuvre

Le référent est le garant de la communication et du respect de la mise en œuvre du projet personnalisé. Il est l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des acteurs : résidents, entourage, professionnel.

Les intervenants concernés tracent leurs interventions et participent au bilan organisé à l'approche de sa réactualisation.

La réactualisation



« Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons » Jules Renard, 1902.

Le projet personnalisé est révisé au moins une fois par an. Il peut être réévalué plus tôt en fonction de la modification de l'état de santé, des capacités, de l'humeur, du comportement, à la demande du résident ou de l'entourage. Guidés sur le sentier de la personnalisation, l'EHPAD articule le projet de vie avec le projet de soin.



LE PROJET DE SOINS

L'organisation des soins

Le projet de soins vise à garantir à chaque résident l'accès à des soins de qualité, en évaluant précisément les besoins médicaux du résident dans le domaine du soin préventif et curatif. Il formalise les axes de la prise en soins en accord avec la personne accueillie et harmonise les pratiques soignantes.

- Les acteurs du soin

La dispensation des soins est assurée par l'équipe soignante de l'EHPAD et par des professionnels de santé libéraux qui ont signé une convention avec l'EHPAD. Le résident a le choix de son médecin traitant et peut en désigner un parmi ceux proposés par l'EHPAD. Deux Kinésithérapeutes assurent en alternance une présence quotidienne à l'EHPAD. Un podologue propose des consultations hebdomadaires. L'EHPAD Gabriel Martin, suite au départ de l'Hôpital sur un autre site, a réorganisé une grande partie de son projet de soins. En voici les éléments principaux, qui sont précisés dans un document dédié également à votre disposition.

- **Le dossier patient** : Il est informatisé sur un logiciel Médico-Social et intègre toutes les informations nécessaires à l'accompagnement en soins du résident.

- **Le circuit du médicament** : l'EHPAD fonctionne avec la Pharmacie du CHOR. Le circuit du médicament est informatisé de la prescription à la surveillance thérapeutique.

- **Les examens biologiques** : ils sont traités par le laboratoire du CHOR. Les résultats sont consultables sur un logiciel dédié et sont transmis aux médecins traitants par l'intermédiaire du logiciel médico-social. En cas de résultats urgents, l'EHPAD est prévenu par téléphone par le laboratoire et le médecin est aussitôt averti par l'infirmière.



- Continuité des soins et suivi médical :

l'établissement assure une présence soignante continue notamment par une permanence infirmière 24h/24h. En cas d'urgence, si le médecin traitant n'est pas joignable et si le médecin coordonnateur n'est pas sur le site, l'équipe soignante fait appel au 15. L'intervention du médecin traitant et la conduite à tenir devant une urgence sont formalisées.

- **Les transmissions** : les transmissions écrites se font sur le logiciel médico-social pour l'ensemble des intervenants.

- **L'infirmière Coordinatrice** : elle assure la cohérence de la prise en charge du résident en interne, fait le lien entre l'équipe et les intervenants libéraux, organise les hospitalisations et les soins externes, et assure le lien avec la famille.

- **La réunion de synthèse pluridisciplinaire** : les dossiers des résidents dont la prise en charge requière une attention particulière sont discutés afin d'adapter la conduite à tenir. Les dossiers des futurs résidents y sont également présentés.

- **La Commission de Coordination Gériatrique** : elle se réunit deux fois par an selon les recommandations de l'ANESM. Elle a vocation à être un lieu d'échanges et de réflexions partagés entre tous les professionnels salariés et libéraux intervenant à l'EHPAD au bénéfice de la qualité de l'accompagnement des résidents. Lors de ces réunions sont

discutés : la politique de soins et du médicament, la coordination des soins, les recommandations gériatriques, la tenue du dossier médical, le projet d'établissement, le rapport d'activité médicale.

- **Le Référentiel de soins** : un classeur consignant les protocoles appliqués dans l'établissement est disponible, de même que sur un logiciel partagé avec le CHOR. Ce référentiel, régulièrement réévalué, est basé sur les Recommandations de bonnes pratiques en E.H.P.A.D.

- **Formation** : le projet de soin est soutenu par la formation continue des professionnels, que ce soit au travers du plan de formation ou d'actions organisées par les équipes mobiles (soins palliatifs, gériatrie...) ou autre (médecin coordonnateur, psychologue, psychomotricien...).

- **Réseaux gérontologiques et conventions** : comme précisé dans le chapitre 2.2, l'EHPAD GM s'inscrit dans la filière gériatrique pour assurer une prise en charge globale des résidents accueillis. Elle a formalisé des partenariats, notamment avec le CHOR (avis direct, hospitalisation, accès aux spécialités médicales et examens complémentaires...), l'EPSMR dont l'équipe mobile de géronto-psychiatrie assure un passage mensuel à l'EHPAD, et l'Hospitalisation A Domicile (HAD) qui intervient par exemple dans la prise en charge des

plaies complexes et les soins médico-techniques spécifiques.

Construction du plan de soins

Pour construire son projet de soins, le résident rencontre :

- **Le médecin coordonnateur** : pour une première évaluation du niveau de soins et d'autonomie lors de la demi-journée d'intégration ; dans les semaines suivant l'admission pour une Evaluation Gériatrique Standardisée (EGS) ; lors de la mise en place du dossier médical et du projet de soins individualisé qui sera réévalué tout au long du séjour ; pour évaluer régulièrement le degré d'autonomie (GIR), le niveau de soins requis (PATHOS), et en cas d'indisponibilité du médecin traitant dans les situations d'urgences.

- **Le médecin traitant** : en première consultation de visite longue, au cours d'une consultation programmée (une fois par mois avec réévaluation thérapeutique, programmation d'examens de consultations spécialisées), ou en consultation non programmée qui est précédée d'une première évaluation par l'Infirmier. Par ailleurs, en fonction du projet de soins, des consultations spécialisées sont programmées.



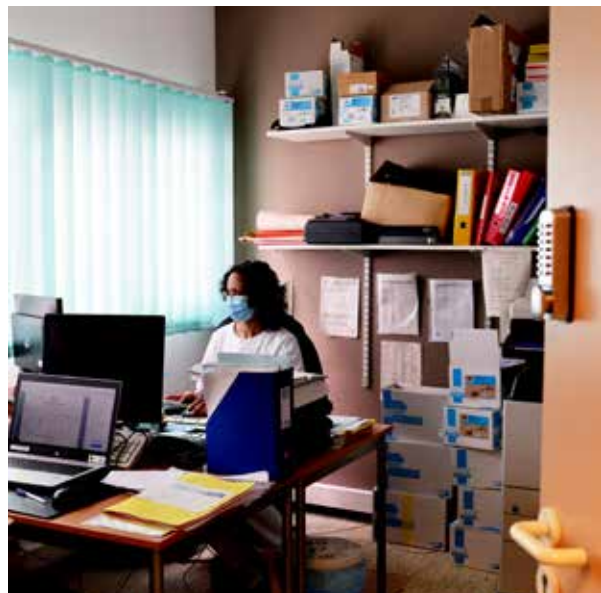
- **L'équipe soignante** qui observera ses besoins et proposera les aides adaptées.

Un projet de soins personnalisé est ainsi défini pour chaque résident, dans les deux mois qui suivent l'admission. Il est consigné dans le dossier médical, transmis à la famille et à l'ensemble de l'équipe soignante. Il est communiqué lors des transferts dans les services de soins le cas échéant.

Le plan de soins fait l'objet pour chaque résident d'une planification qui est réactualisée en fonction de son état de santé. Elle comprend :

- Les actes relevant des prescriptions médicales (soins techniques, pansements, traitements...)
- Les soins relevant du rôle propre de l'infirmière (soins d'hygiène et de confort, soins de prévention, soins de surveillance).

Les soins d'hygiène sont réalisés en fonction du besoin et du choix du résident, au regard de la démarche de bientraitance. Les besoins spécifiques et les habitudes de vie sont pris en compte (fréquence de la toilette, habillage, alimentation, rythme du sommeil...)



Principaux axes de développement du projet de soins

L'EHPAD Gabriel Martin adopte une culture de vigilance vis à vis des grands défis gériatriques comme par exemple la dénutrition, la prévention des escarres, la prévention de la déshydratation (forte chaleur en été à St Paul centre de la Réunion), la prévention des chutes, la conservation de l'autonomie physique (ateliers de gymnastique douce, kinésithérapie...), la lutte contre la douleur, la santé bucco-dentaire, la limitation des contentions, l'adoption de méthodes non médicamenteuses dans la prévention et la gestion des troubles du comportement liées aux maladies neurodégénératives, la lutte contre les infections quelle que soit leur origine (alimentaire, grippale...), l'accompagnement de la fin de vie, la promotion de la bientraitance (adoption d'une charte élaborée par l'équipe).

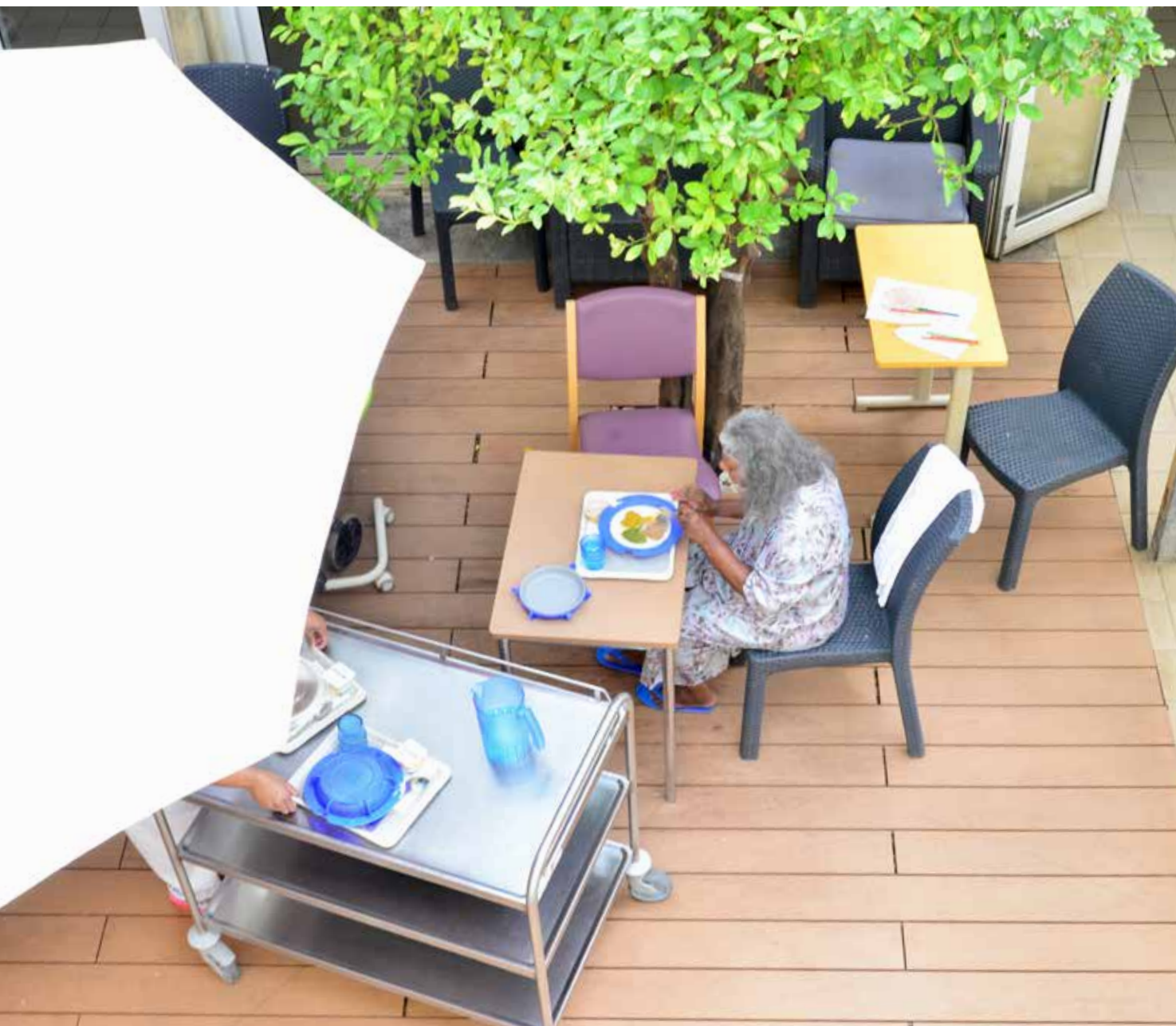
Tous ces grands thèmes font l'objet de protocoles ou bien d'accompagnements professionnels spécifiques (infirmier, psychologue, psychomotricien, diététicien, podologue, kinésithérapie...). Un référent soignant est choisi pour chaque grande thématique gériatrique : référent nutrition, douleur, plaies et cicatrisations...

LES SOINS DE NUIT

L'EHPAD Gabriel Martin affiche sa spécificité des soins de nuit : la continuité des soins est assurée par la présence d'un(e) infirmier(e) et d'un(e) aide-soignant(e).

Des surveillances systématiques sont assurées plusieurs fois dans la nuit en portant une attention particulière aux résidents les plus fragiles ou nécessitant une surveillance rapprochée.

La présence infirmière permet de dimi-



nuer le nombre de transfert à l'hôpital en assurant les soins techniques sur place, de raccourcir la durée d'un séjour hospitalier en proposant la suite de la prise en charge à l'EHPAD, d'accueillir des résidents nécessitant des soins techniques, et d'assurer à toute heure les soins des résidents en fin de vie ou présentant des signes d'inconfort.

L'appel des services de secours (le 15) est soumis à un protocole passant par une première évaluation infirmière.

Par ailleurs, l'équipe de nuit assure la commande pharmacie et des dispositifs médicaux.

L'équipe de nuit assure ainsi la continuité des soins en veillant à la sécurité physique des résidents, en apaisant et accompagnant par des moyens en priorité non médicamenteux les résidents présentant des troubles du sommeil et/ou des troubles du comportement, et en assurant tous les soins techniques nécessaires.

La vie à l'EHPAD ne se résume pas aux soins. Il ne s'agit pas en effet de rajouter des années à la vie mais bien de la vie aux années et de proposer aux résidents qui le souhaitent des loisirs plaisants.



L'EHPAD ORGANISE

3.2.1 Des activités variées (projet d'animation)

A l'EHPAD Gabriel Martin, l'animation est considérée comme une énergie positive au profit des personnes âgées. Du latin « animare » qui signifie « mettre de la vie », son vaste champ d'actions est décrit dans un projet d'animation spécifique, dont les principaux éléments sont résumés ci-après. L'animation est coordonnée par une animatrice, qui dispose d'un budget, d'une salle, de matériels divers, et d'un véhicule pour mener à bien ses missions.

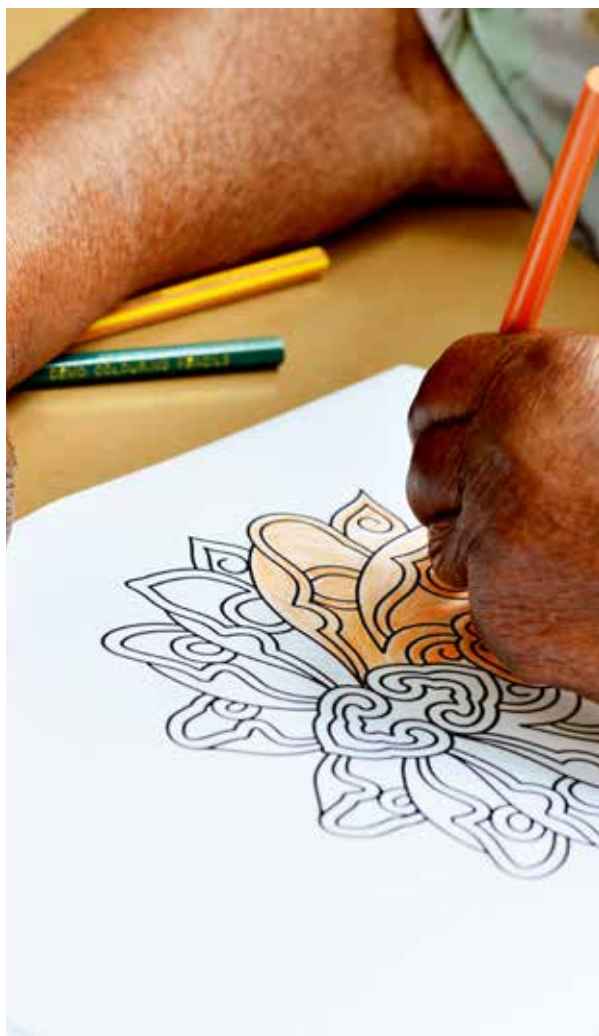
Les objectifs de l'animation

Animer un établissement revient à donner vie à un lieu, à favoriser l'intégration du résident et les interactions en

interne comme à l'extérieur (vie sociale, familiale et citoyenne), à offrir des moments de plaisir aux résidents, soutenir l'expression de la vie émotionnelle par l'activité, et promouvoir le maintien de son autonomie comme son épanouissement.

Cette dynamique s'opère par une émulation de toute l'équipe orchestrée par un professionnel de l'animation capable d'observer, d'écouter et d'analyser les comportements et les situations que vivent les résidents au quotidien.

L'animatrice accompagne, oriente, encadre (assure la sécurité et la traçabilité des activités) et s'adapte en fonction des potentiels de chaque résident. Elle participe à l'élaboration et la mise en place du projet de vie du résident au travers d'un programme d'activités.



Les objectifs du programme d'activités

Le maintien des liens sociaux

Les sorties sont un vecteur fort de lien social. Elles sont parfois culturelles (jardin botanique, aquarium...), de détente (promenades dans les parcs, pique-niques dans la tradition réunionnaise...), de stimulations sensorielles (restaurant, marché forain, épicerie autour d'une pâtisserie ou d'une boisson chaude...) , centrées sur l'accompagnement individuel du résident (actes de la vie quotidienne, achats personnels, rencontres au domicile de la famille, visite au cimetière...) ou sur les activités exceptionnelles pour les résidents bénéficiant du PASS Loisirs financé par le Conseil Départemental (cinéma, sortie en bateau, survol de Mafate en hélicoptère...).

Second vecteur, les rencontres sont au cœur de l'animation. Elles sont inter-générationnelles avec les écoles et le centre de loisir de Saint-Paul, ou l'Institut Universitaire Professionnalisé de Tourisme (valeurs autour du vivre ensemble, transmission de savoirs ou de coutumes oubliées, contes, jeux...), et dans l'échange autour de moments musicaux avec les autres EHPAD de la Réunion (fêtes d'anniversaires, invitations inter-EHPAD), la chorale de la Clinique des Flamboyants, ou encore les associations civiles (Inner Wheel...) et religieuses (chorale de l'université solidaire...).

Enfin, l'intégration des familles et proches est encouragée autour des temps forts du calendrier. Ils sont invités à fêter la semaine bleue, les fêtes de fin d'année, et les anniversaires autour d'un goûter et d'une prestation musicale organisés tous les deux mois. Une carte de vœux et un cadeau personnalisé sont remis à chaque résident concerné. Les technologies modernes ne sont pas oubliées avec la possibilité de vidéoconférence à la demande des résidents et des familles.

Le maintien de l'autonomie des résidents

Il s'opère par les ateliers de stimulation physique, sensorielle et cognitive. Il s'agit par exemple d'activités de jardinage, de groupe de gymnastique douce, de pétanque, de jeux de société et de Loto, de réalisation de travaux créatifs (peinture, mandala, fabrication de bouquets de fleur, et de décorations pour les fêtes...), d'écoute musicale, de la lecture du journal ou de contes, ou encore de réalisation de recettes qui sont souvent l'occasion de déguster sur place d'excellents gâteaux.

Le développement de l'estime de soi

L'animatrice, en lien avec l'équipe soignante, est vigilante quant aux soins esthétiques des résidents. Elle coordonne les interventions de coiffure, de pédicure, d'effleurage ou encore de manucure. Les prestations spécifiques sont assurées une fois par semaine par une coiffeuse et un podologue (prestations offertes par l'EHPAD). Un travail sur l'apparence physique est aussi réalisé : accompagnement personnalisé pour les achats de vêtements, de maquillage, ou des besoins d'hygiène.

La vie spirituelle et religieuse n'est pas oubliée par un accompagnement individualisé (écoute de prières multiconfessionnelles, messe mensuelle...) au choix du résident.

Exemple de projets :

Plusieurs médiations ou supports sont utilisés (recherche documentaire, peinture, photographie, écriture, correspondance, danse, travaux manuels...) sur les thèmes et ateliers suivants : Découverte de la France, les DOM et ses spécificités, le lâcher prise par la photographie, création et rédaction du journal de l'EHPAD, atelier musical « l'ambiance dans la case » ...

En sus des activités variées proposées dans le cadre de l'animation, des activités spécifiques à visée thérapeutique existent également à l'EHPAD GM.

UN ACCUEIL EN PÔLE D'ACTIVITÉS ET DE SOINS ADAPTÉS (PASA)

L'EHPAD Gabriel Martin connaît une évolution du public accueilli. L'augmentation du repérage des troubles neurocognitifs (TNC) associée à la formalisation de la filière gériatrique ont pour conséquence une institutionna-

lisation plus fréquente et plus précoce des personnes âgées concernées. Les troubles du comportement associés à ces troubles neurocognitifs majeurs viennent interroger les organisations de l'EHPAD et la qualité du vivre ensemble dans le respect de tous.

La réponse de l'EHPAD tient en partie dans la création d'un PASA répondant aux spécifications et recommandations de l'ANESM. Un projet de service spécifique est écrit, dont voici les principaux axes.

Profil des usagers et objectifs du PASA

Le PASA s'adresse aux personnes, principalement les résidents de l'EHPAD Gabriel Martin, qui expriment dans leur comportement les conséquences d'une maladie neurodégénérative, et une dégradation de leur qualité de vie.

Le PASA est ouvert du lundi au vendredi. L'accueil concerne quatorze usagers au maximum, autonomes dans leurs déplacements, dans les conditions précisément définies par la procédure d'accueil de l'usager, et validé par l'équipe du PASA en commission.

L'objectif principal est de permettre à la personne de s'épanouir dans un environnement proche d'une maison, de moins souffrir des conséquences comportementales de sa maladie et de faciliter le vivre ensemble, par une autre lecture de son comportement et un accompagnement thérapeutique personnalisé et adapté.

Les ateliers thérapeutiques

La personne accueillie participe à un programme d'activités personnalisé qui répond aux quatre objectifs de maintien ou réhabilitation des gestes quotidiens, des fonctions cognitives, de mobilisation des fonctions sensorielles et de



maintien des liens sociaux et familiaux. Les ateliers sont adaptés aux besoins et au rythme de chaque participant, et leur pertinence est évaluée mensuellement en commission PASA. Ils sont des supports, des médiations à la relation. Ils permettent à la personne de trouver une place au sein du groupe et lui donnent la possibilité de s'exprimer, de donner son avis et de dire son histoire. Exemples d'ateliers : revue de presse, chant, conte, relaxation, méditation pleine conscience, arts plastiques, cuisine, tisane, jardinage, « jeux lointan », réminiscence...

Le personnel

Pour satisfaire à l'exigence de la qualité d'accueil en PASA, l'équipe est recrutée sur la base du volontariat. Elle est spécifiquement et régulièrement formée (plan de formation adapté) et se compose d'un médecin coordinateur, d'un assistant de soins en gériatolo-

gie, d'un(e) psychologue, d'un(e) psychomotricien(ne) et de personnels de l'EHPAD pour des renforts ponctuels (temps du repas, bio nettoyage). Les plannings et roulements des équipes sont définis dans le projet PASA et prévoient les remplacements (congrés, formations...). Les risques psycho-sociaux sont identifiés et anticipés, notamment par une coordination renforcée entre les équipes.

Coordination et évaluation

Le PASA est intégré à la filière gériatrique, inscrit dans ce projet d'établissement et représente un dispositif important pour la qualité de vie des résidents concernés. Offre de soins de l'EHPAD, le PASA possède une particularité dans son unité de lieu et de personnel. Une coordination avec l'EHPAD est donc nécessaire, d'un point de vue organisationnel et logistique (accès au repas, transports, traitements médicaux...).



C'est pourquoi des modalités d'échanges sont définies, à la fois dans des activités communes (marché forain, fêtes calendaires...) et dans les échanges interprofessionnels. Des temps de travail spécifiques et partagés sont planifiés :

Commission Parcours PASA : organisée une fois par mois.

- Accueil des nouvelles demandes d'utilisateurs
- Décisions quant aux intégrations - aux prolongations - aux sorties du PASA
- Point d'étape sur les ateliers et échange sur les nouvelles propositions d'activité
- Point de coordination interne au PASA
- Réunion TIC (Transmission - Information - Coordination) : organisée une fois par mois, elle permet de maintenir un lien opérationnel avec l'EHPAD.
- Synthèse des Usagers et Analyse des Pratiques (SUAP) : organisée deux fois par mois
 - Synthèse : reprise dynamique de chaque usager, repérage des ressources, discussion et réajustements si nécessaire. Elle est centrée sur l'utilisateur.
 - Analyse des pratiques : reprise d'une situation évoquée en synthèse qui soulève des questionnements de

l'équipe quant aux postures et aux réponses à apporter. Des thèmes précis peuvent également être abordés.

- Réunions de création d'outils - préparation (COP) : réunions de préparation à l'ouverture du PASA (mise en place des outils informatiques, construction des ateliers, prévisions de matériel et des achats...) et celles qui participent à son enrichissement en ateliers. Elles permettent à l'équipe du PASA de garder sa cohésion, de se coordonner sur les activités, de s'entraîner sur les ateliers et contribuent à la cohérence des différentes interventions. Elles ne sont pas systématiques, mais « opportunistes », c'est à dire en fonction du contexte et des possibilités.

L'activité du PASA est évaluée selon les critères définis dans son plan d'actions, dans l'objectif de proposer le meilleur service possible à la personne accueillie et de promouvoir une qualité de vie au travail.

L'EHPAD œuvre pour la qualité de vie des résidents à travers une personnalisation de l'accompagnement médico-soignant, l'organisation d'activités variées et adaptées mais également en portant une attention toute particulière aux confort matériel et gustatif.

LA COHÉRENCE DES PRESTATIONS D'HÔTELLERIE

En vue de promouvoir le bien-être et la qualité de vie des résidents, l'EHPAD Gabriel Martin garantit un ensemble de prestations dont des :

Prestations d'hébergement

Le résident dispose d'une chambre simple ou double avec salle d'eau et toilettes, d'un accès aux parties communes et locaux collectifs (douches, salon, varangue...). Le net-



toyage de ces locaux est réalisé tous les jours de la semaine.

Prestations de blanchisserie

Elles concernent la prise en charge du marquage du linge personnel du résident, la fourniture et l'entretien du linge de maison (draps, serviettes...). Le service de blanchisserie est réalisé par un prestataire externe.

Prestations d'accès aux médias et moyen de communication

L'EHPAD met à disposition la télévision à chaque étage (le résident peut apporter une télévision dans sa chambre s'il le souhaite), un journal du jour, ainsi qu'un accès à Internet (visioconférence...).

Prestations de restauration

Le service de restauration est réalisé en salle à manger ou en chambre selon les capacités du résident. Les repas sont élaborés en fonction de ses goûts, des particularités culturelles, des régimes prescrits et de ses aversions. Une commission alimentaire, animée par l'encadrement et à laquelle participe la diététicienne, les résidents et le prestataire

externe, se réunit une fois par trimestre. Elle permet d'adapter la prestation repas aux besoins et attentes des résidents.

Prestations d'accompagnement administratif

En vue du respect des droits financiers, civiques et de l'accès aux prestations sociales, l'EHPAD GM accompagne les résidents dans leurs démarches administratives. Citons en exemple : renouvellement de la CMU⁵, mise à jour des mutuelles décès, renouvellement des APA⁶, aide à l'exercice au droit de vote, retraits d'argent...

Les prestations actuelles sont évolutives, et parfois limitée du fait du bâtiment actuel. Des mesures d'amélioration permises par une importante opération de rénovation du bâtiment sont attendues à très court terme. A plus long terme, un projet de reconstruction d'une nouvelle structure est prévu permettant aux professionnels de l'EHPAD de se projeter avec motivation vers l'avenir.

5 CMU : Couverture Maladie Universelle

6 APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

L'EHPAD ÉCRIT SON AVENIR

LES PREMIERS SIGNES D'ÉVOLUTION

Soutenir la dynamique du projet d'établissement suppose de faciliter l'expression de tous. De cette expression naissent des besoins, des prises de conscience de réalités insatisfaisantes. Certaines de ces réalités ont donc pu être entendues et des actions d'amélioration déjà mise en place : ce sont les effets induits de la démarche d'élaboration d'un projet d'établissement.

En voici quelques exemples : formalisation d'un livret d'accueil, évolution de la planification des congés, du choix des RTT et de la modification des plannings de travail, participation au travail régional sur la qualité de vie au travail, renforcement de la sécurité des personnes et des biens, maintien des mêmes effectifs du lundi au dimanche, poursuite des formations Assistant de Soins en Gériatrie (ASG), climatisation des chambres

et rénovation des salles de bain. Ces nombreuses évolutions témoignent de la volonté d'agir ensemble, de la possibilité de se donner les moyens de cette évolution et de la mobilisation de tous pour passer à l'action.

LE PLAN D' ACTIONS

L'élaboration du projet d'établissement a été l'opportunité de réunir l'ensemble des acteurs de l'EHPAD (résidents, professionnels, familles, prestataires...) pour réfléchir sans tabou sur la meilleure façon d'accompagner les résidents en gardant une qualité de vie au travail satisfaisante. Cette démarche interroge les organisations, le savoir-être, les pratiques, les attentes, mais également la capacité d'adaptation en lien avec l'évolution du public accueilli. Tout projet suppose une mise en œuvre. L'EHPAD Gabriel Martin a élaboré un plan d'actions pour les années à venir, dont voici les principaux axes.



METTRE A PROFIT LA RESTRUCTURATION DE L'EHPAD POUR AMELIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE TRAVAIL

Cet axe stratégique est à mettre en lien avec l'autonomisation de l'EHPAD suite au départ de l'Hôpital Gabriel Martin sur le Grand Pourpier : réalisation de travaux de rénovation sur 2019-2020, changement managérial (direction, cadre de santé, infirmière coordinatrice), renouvellement partiel des équipes et avec l'évolution du public accueilli. Il est décliné en quatre objectifs opérationnels.

Objectif 1.1 : Accompagner la rénovation architecturale comme outil de soin et lieu de convivialité

Il s'agit de penser la rénovation vers un mieux-être du résident et non une simple mise à niveau esthétique. Les actions sont ici tournées notamment vers sa sécurité (sécuriser les points d'entrée la nuit, proposer un environnement lumineux adapté à la déambulation nocturne...), l'aménagement de son espace privatif (climatiser les chambres, réduire les pollutions visuelles et sonores, aménager les espaces de convivialité...), l'intégration du soin dans son espace de vie, améliorer la qualité des repas et la sécurité alimentaire.

Objectif 1.2 : Améliorer les organisations au bénéfice des résidents et des professionnels

Accompagner concrètement les changements liés à la restructuration c'est aussi adapter les organisations : de l'accueil du résident, au parcours du professionnel, en passant par l'efficacité du soin, l'hygiène, la gestion du linge et la qualité de vie au travail... Ce sont autant de thèmes d'amélioration qui sont travaillés pour le bénéfice de tous.



Objectif 1.3 : Engager une démarche éthique de conciliation entre l'individuel et le collectif

L'application d'un règlement intérieur « pour tous les usagers » peut venir heurter les habitudes de vie ou le projet de vie d'un résident. Comment alors proposer un cadre collectif sain et sécurisant, en veillant aux adaptations nécessaires à l'accomplissement de chacun ? Les thèmes du « vivre ensemble », de la prise en compte des libertés individuelles (tabac, alcool, liberté d'aller et venir, sexualité...) sont travaillés dans le sens de la personnalisation de l'accompagnement du résident dans le respect de tous.

Objectif 1.4 : Développer l'offre d'accompagnement en lien avec l'évolution du public accueilli

L'EHPAD Gabriel Martin accueille des résidents de moins en moins autonomes, ou requérant une surveillance et des soins de plus en plus spécifiques par exemple : polyopathologies, atteinte psychiatrique ou neurodégénérative. Il prévoit donc de mettre en adéquation l'offre de soins, pour la pertinence et la qualité de son accompagnement comme pour la prévention des risques psycho-sociaux des professionnels. Pour cela, il s'appuiera notamment sur des objectifs de formations innovantes, de développement de l'interdisciplinarité et sur l'ouverture et le développement du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).



ORIENTATION n°2

VALORISER LES SPECIFICITES DE L'EHPAD GABRIEL MARTIN DU CHOR POUR EN FAIRE SES FORCES

Comment concilier les spécificités d'un lieu de vie tout en étant rattaché à un lieu de soins, et valoriser la spécificité réunionnaise dans une structure médico-sociale de plus en plus soumise à des normes ? Ce sont des questions complexes qui seront traitées au travers des deux objectifs à suivre.

Objectif 2.1 : Inscrire l'EHPAD comme structure médico-sociale, dans un environnement hospitalier

L'EHPAD s'engage dans des actions mettant en lumière ses spécificités de lieu de vie au service du résident, tout en développant ses collaborations avec le CHOR

et l'EPSMR, avec lesquels il partage des valeurs et des ressources (gouvernance, conventions, formation...).

Objectif 2.2 : Inscrire l'EHPAD comme structure rattachée à un hôpital, dans un environnement médico-social

L'EHPAD décide de prendre sa place dans le paysage réunionnais, par des actions centrées sur l'intégration de la filière gériatrique du CHOR, comme sur le développement des liens avec les autres structures médico-sociales, les associations et autres partenaires du territoire.

CO-CONSTRUIRE LE NOUVEL EHPAD COMME REPONSE INNOVANTE ET ADAPTEE AUX BESOINS DES PERSONNES AGEES

Le secteur médico-social est en pleine évolution à la Réunion. La gouvernance commune du CHOR et de l'EPSMR va permettre dans l'avenir de donner une meilleure réponse aux besoins de la population réunionnaise de l'ouest. La collaboration avec un EHPAD à orientation psychiatrique (Hibiscus) et les besoins croissants en termes de médicalisation et de mises aux normes, rend pertinent la perspective de construction d'un EHPAD novateur, à la fois au niveau architectural et dans ses réponses apportées aux besoins sociétaux.

C'est donc dans la construction conjointe d'un nouveau lieu de vie au bénéfice des personnes âgées et d'un bel outil de travail permettant au personnel de mener à bien ses missions tout en respectant sa qualité de vie, que les équipes travaillent en répondant à ces deux objectifs opérationnels suivants :

Objectif 3.1 : Dessiner l'EHPAD de demain à partir de l'identification du public à accueillir

L'EHPAD travaille pour anticiper et identifier les besoins de la population âgée, afin de se projeter sur le rôle qu'il accepte de jouer dans leur parcours de vie. Les actions ont pour objectif de dessiner ses souhaits en termes de modalités d'accueil, à la fois adaptées et innovantes (au niveau architectural, de l'organisation des lieux...).

Objectif 3.2 : Développer une offre d'accompagnement adaptée

L'EHPAD, en parallèle du travail de projection sur l'ouverture d'une structure nouvelle, propose des actions en lien avec l'élaboration d'un projet pluridisciplinaire d'accompagnement des ré-



sidents. Être innovant, en capacité de répondre aux besoins nouveaux de la population du grand ouest, implique également la mise en place d'actions tournées vers l'accompagnement des professionnels et la valorisation de leurs compétences.



Vous voici arrivé à la fin de votre lecture. Pour l'EHPAD Gabriel Martin du CHOR, la fin de la rédaction de ce projet symbolise plutôt une nouvelle introduction : la mise œuvre, déjà effleurée, du plan d'actions.

Si vous êtes dans ses murs, regardez les professionnels qui vous entourent, et vous verrez que l'ensemble des acteurs de ce projet sont mobilisés pour améliorer la qualité de vie de chacun. Que ce soit par une méthodologie pilotée, des intégrations efficaces ou des organisations au service de la qualité de la vie des personnes accueillies ou encore des soins dispensés, vous avez pu vous rendre compte au fil de votre lecture que l'EHPAD Gabriel Martin souhaite s'inscrire dans des valeurs et une éthique au service de l'humain : respect de la parole, des libertés, de l'intimité, de la fraternité et de l'équité.

Bien sûr, un EHPAD n'est ni un club de vacances ni un lieu idéal. Il existe et existera encore des possibilités d'agir mieux, de gagner en humanité et en efficacité. L'humain comme notre système de santé n'est pas infailible, et les prestations ne sont pas toujours à la hauteur des attentes. Les thèmes à travailler pour les cinq prochaines années ne manquent pas comme le montre le plan d'actions. L'EHPAD Gabriel Martin s'engage dans une obligation de moyen pour améliorer ses pratiques et garantir une saine gestion de son fonctionnement. Il espère que la lecture de son projet d'établissement vous en aura convaincu.

Si vous souhaitez en savoir plus, il existe des projets détaillés sur l'animation, le PASA, les soins... et surtout des professionnels concernés pour vous en parler.

Comme annoncé en introduction et tout au long de ce document, un projet se conçoit et se vit en équipe. Un proverbe africain dit : « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Que les résidents, les professionnels, les proches, les familles et tous les prestataires de l'EHPAD Gabriel Martin soient donc ici chaleureusement remerciés pour leur participation directe ou indirecte.

Et c'est sans oublier la finalité de cet écrit : vous, cher lecteur. L'ensemble de l'EHPAD vous remercie pour le temps que vous avez consacré à la lecture de son projet. Il espère qu'elle vous aura été agréable, et que son message aura été à la hauteur de vos attentes.

Toute l'équipe de l'EHPAD Gabriel Martin

Tou sel nou sa vite, ensanm nou sa pli lwin.

Granmersi pou toute sat zot y fé, mersi pou toute sat lé fé grannker é en byinfondé pou « l'EHPAD GABRIEL MARTIN »





EHPAD Gabriel Martin

2, rue du Commerce - 97460 SAINT-PAUL

0262 45 31 93

direction.chor@chor.re